

Tout ce qu'on vous cache !

La présentation au Conseil communautaire du 10 octobre 2005 du rapport d'observations définitives de la Chambre régionale des comptes sur la gestion de MPM appelle de notre part un certain nombre de remarques et interrogations.

La RTM coûte cher à Marseille Provence Métropole

FAUX

La Ville de Marseille s'était engagée à assurer, le moment venu, le renouvellement des matériels de transports, bus et métro. En 2001, cet engagement s'élevait à environ 200 M€.

Lors du transfert de la compétence transport à la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole, cet engagement s'est mystérieusement volatilisé.

Le désengagement de MPM a conduit la RTM à s'endetter lourdement pour financer le renouvellement des bus et d'importants travaux sur les rames de métro.

La charge de cette dette pèse aujourd'hui sur les comptes de la RTM.

La Communauté urbaine a beau jeu de dénoncer le coût croissant du fonctionnement de la Régie. Celui-ci n'est que la résultante de l'indigence de l'Autorité organisatrice !

Le renfort d'une entreprise privée rendra la RTM plus performante

FAUX

Selon les propres chiffres de la Ville de Marseille et de MPM (inscrits dans le plan de déplacement urbain, le dossier d'évaluation socio-économique du tramway et sa déclaration d'utilité publique), la mise en service du tramway générera une désaffectation du réseau RTM de 14,1 millions de voyageurs par an (10,7 millions pour le métro et 5,4 millions au titre de la suppression de la ligne 68).

En retenant l'hypothèse d'une recette moyenne de 1 € par voyage la perte pour RTM est de 14,1 millions d'€ !

De plus, la RTM sera privée de la recette supplémentaire générée par la mise en service du nouveau réseau de tramway, estimée à 9,1 millions d'€ par an.

Au total, la perte de recette pour RTM sera de plus de 23 millions d'€ l'an soit 186 millions d'€ sur la durée d'exploitation du tramway !

Les 817 millions d'euros d'investissements du nouveau réseau n'alourdiront pas la fiscalité locale de manière démesurée.

FAUX

Le rapport de la Chambre régionale des comptes sur la gestion de MPM est édifiant.

En 2004 MPM a dû recourir à l'emprunt pour financer son fonctionnement courant.

Dans ces conditions pourra- elle assumer la charge d'investissement estimée à 817 millions d'€ pour assurer l'extension du réseau de transport en commun ?

La réponse est très simple: l'Etat amènera un peu plus de 62 millions d'€.

Le solde, soit 755 millions d'€ devra être financé par un emprunt que MPM n'a pas les moyens d'assumer seule.

Elle aura alors recours à un alourdissement de la fiscalité vis-à-vis des habitants de la métropole, d'ailleurs annoncé par Monsieur Gaudin, qui s'est toutefois bien gardé d'en préciser l'ampleur !

Au total, les enjeux financiers portent sur plus de 1,1 milliard d'euros.

Marseille Provence Métropole n'est pas responsable

FAUX

L'attitude de MPM est doublement coupable ; **les habitants de la métropole, les usagers contribuables, les traminois ont été privés d'une information capitale sur le coût pour la collectivité des projets pharaoniques de Monsieur Gaudin !**

Ces projets ont été lancés sans réflexion d'ensemble sur les besoins en matière de transports pour les habitants de la Communauté urbaine et sur la meilleure manière d'assurer, face à ces enjeux, un haut niveau de service public !

MPM est coupable d'un déni de démocratie dont elle essaie de rejeter les conséquences sur le personnel de la Régie, laquelle, rappelons-le, n'est de par son statut, que l'émanation de la communauté urbaine.

RTM, tonneau des Danaïdes?

Années	Participation de MPM	Versement transport dû par les entreprises	Coût réel à la charge des contribuables
2001	92 Millions d'€	80,4 Millions d'€	11,6 Millions d'€
2002	105,4 millions d'€	101,9 Millions d'€	3,5 Millions d'€
2003	115,4 Millions d'€	109.4 Millions d'€	6 Millions d'€
2004	116 Millions d'€	108,4 Millions d'€	7,6 Millions d'€

De 2001 à 2004. la part des contribuables dans le coût réel de la RTM a diminué de 11.6 millions d'euros à 7.6 millions d'euros.

On le voit ce n'est pas le tonneau des Danaïdes évoqué par Jean-Claude Gaudin. (Source compte administratif de Marseille Provence Métropole).